

OUI, J'ÉTAIS COUPABLE!

Bonjour, je suis une alcoolique poly-toxicomane, sobre par la grâce de Dieu et l'aide du mouvement AA. Ce que j'entends par l'aide du mouvement, c'est d'abord les 12 étapes que je mets en pratique et l'aide de chacun de vous. Avec un beau sourire dans un moment de tristesse, un bon mot dans un moment de dépression ou une chaleureuse poignée de main dans un moment où l'on a tant besoin d'un ami. C'est ainsi que le mouvement m'a impressionnée.

Je veux vous raconter quelques épisodes passés dans ma période active.

Reportons-nous en 1964 alors qu'au mois d'octobre, j'ai eu un terrible accident, je dus être internée dans une institution psychiatrique.

Quand vint Noël, je n'avais aucun souvenir de mes enfants; et lors du dépouillement de l'arbre de Noël, on oublia une patiente et ce fut moi. Je criai donc au Père Noël qu'il avait oublié mes enfants. Pour moi, le réveillon se passa avec les médecins qui me firent parler jusqu'à ce que je me souvienne de mon passé. Un peu plus tard je sortis de cette institution.

L'année suivante, je demeurais rue La Gauchetière, coin St-Laurent. Au début de l'hiver, les religieuses de la crèche d'Youville me dirent que j'aurais mes enfants pour la période de Noël. Je pris panique et je me prostituais pour vivre. Je demeurais dans un petit appartement de (4' x 4'), je n'avais qu'un lit simple, une table et deux chaises. Je me demandais comment et quoi faire.

J'ai reçu par erreur un chèque d'un nom Grec et précipitamment, je m'orientai chez Woolworth pour m'acheter un porte-monnaie. Sur la carte d'identité, je m'inscrivis au nom de Mme Grec, je disais être l'épouse de l'homme à qui appartenait le chèque.

Je suis allée chez Dominion et je fis une grosse commande de pommes, d'oranges, sans oublier deux camions pour mes garçons et deux poupées pour mes filles. Mais rendue à la caisse, la caissière me demanda d'attendre car il fallait que le chèque soit accepté par le gérant.

Ce fut la police qui me mit la main sur l'épaule en me disant: "La prochaine fois, ne prends pas un chèque de **vieillesse**", puisqu'alors je n'avais que 27 ans.

Le juge, comme cadeau de Noël, me libéra.

Les enfants arrivèrent; et toujours sous l'effet des pilules et de la boisson, j'essayai de m'en occuper. Les trois plus vieux se couchèrent de

travers sur le lit; alors que la plus jeune coucha dans un tiroir mais elle n'aima pas son biberon rempli de vin. Ils retournèrent à la crèche et la vie continua. Mon alcoolisme progressa.

En avril 1974, j'avais un bon emploi mais je continuais à boire le soir et la fin de semaine, lorsqu'un jour j'allai au cabaret et chantai dans un concours d'amateurs. Au bord de l'estrade deux gars étaient là et m'invitèrent à boire avec eux. Ce que je fis; et l'un d'eux me dit: que si j'avais besoin d'argent, il serait prêt à m'en prêter. Comme toute bonne alcoolique, j'acceptai sur-le-champ et je fis la bombe toute la fin de semaine, pour en arriver finalement avec une fracture du bassin qui me fit perdre mon emploi. Donc je ne pus remettre les 500\$ empruntées. Je fus donc obligée de travailler pour eux afin de leur remettre 800\$.

Je fus arrêtée dans une banque et j'avais 21 témoins contre moi. Je fus accusée de 32 charges de fraude, faux et usage de faux avec une possibilité de 8 à 10 ans de pénitencier. La cause fut remise en juin.

Comme au mois de mai, c'est ma fête, je commence à fêter une semaine avant et termine une semaine après. Le 24 mai 1974, je suis allée chez une amie, elle me dit: "On descend dans le bas de la ville". Je croyais que nous irions rue St-Laurent, mais non, elle me conduisit sur la rue Ste-Catherine au groupe Arc-en-Ciel.

Là, les gens me donnèrent la main, tous souriaient et me disaient de bonnes paroles. Je fus prise par le mouvement. J'écoutais attentivement et je me suis identifiée au message. Lorsque nous sommes parties, j'ai demandé à mon amie s'il y avait d'autres places comme ça ailleurs. Elle me remit une liste de meetings et de la littérature. C'est ainsi que j'ai connu AA. En juin, j'ai fait une dépression et je me retrouvai de nouveau internée jusqu'en septembre où mon avocat me dit que j'en aurais pour environ 8 ans. La cause fut remise en décembre.

Le 20 décembre 1974, ma cause fut entendue à 11 h et à 17 h 15, l'avocat de la couronne me dit: "Le papier que vous lisez depuis le début, ça doit être les mensonges que vous voulez vous rappeler, remettez-le moi".

Il aurait pu me fouiller, la seule chose que j'avais sur moi était la prière de la **SÉRÉNITÉ**. Il l'a prise et me regarda en ayant l'air de rire de moi, il l'a remise au juge qui me demanda: "**Depuis quand avez-vous cette prière?**" Je lui dis: "Ça va faire

7 mois le 24, soit dans quatre jours". Il me demande: "**Sans lâcher**". Je lui réponds: "**Oui, votre Honneur**". Il vint me remettre ma prière et me dit: "**Lâche pas**". L'avocat de la couronne dit à 17 h 05: "Votre Honneur si vous croyez les mensonges qu'elle vous a racontés, libérez-la" Et le juge me regarda avec un beau sourire en me disant: "Comme c'est Noël dans quatre jours, je vous **libère en vous demandant de ne pas lâcher**".

Si vous ne croyez pas en un Être Supérieur et bien **moi, j'y crois**. Car seul Dieu a pu placer un juge qui connaissait le mouvement. La prière de la Sérénité, je la vivais. J'avais demandé à Dieu d'accepter le temps que j'aurais à faire, car **OUI, J'ÉTAIS COUPABLE** et comme j'acceptais, Dieu me donna après 7 mois d'AA des dividendes. Je

ne pouvais par moi-même changer cette chose-là, mais Dieu le pouvait.

Changer les choses que je pouvais, oui je les avais changées car avec AA je n'avais plus touché à mon premier verre.

La sagesse d'en connaître la différence. Dieu sait que je la connais.

La personne qui n'avait que haine et révolte dans le coeur, a aujourd'hui de l'amour plein son coeur.

Et depuis, avec Dieu dans ma vie, en ne touchant pas à l'alcool, je vis des jours de bonheur et de joie avec mes enfants.

En ce moment, c'est ce que je demande à Dieu de vous accorder ainsi qu'une belle Sérénité.

Mariette B., alcoolique